

**Programme d'infrastructures Québec-Municipalités**

**INAUGURATION DE LA NOUVELLE CASERNE DE POMPIERS  
DE MONT-SAINT-HILAIRE**

**Mont-Saint-Hilaire, le 18 septembre 2017** – Le gouvernement du Québec est fier d'avoir contribué au projet de construction de la nouvelle caserne de pompiers de Mont-Saint-Hilaire. Cette infrastructure permet à la fois de répondre aux attentes du milieu et d'offrir aux employés un environnement sécuritaire et conforme aux normes en vigueur.

Le député de La Prairie, M. Richard Merlini, et le maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, M. Yves Corriveau, ont procédé aujourd'hui à l'inauguration de ce nouveau bâtiment municipal. Le député a profité de l'occasion pour rappeler la contribution financière de plus de 2,7 millions de dollars du gouvernement du Québec à ce projet.

**Citations**

« Je suis fier de l'appui financier du gouvernement pour la réalisation de ce projet, qui revêt une grande importance pour les citoyens et les employés municipaux de Mont-Saint-Hilaire. Les nouvelles installations permettent maintenant à la Ville d'assurer des services publics adaptés aux besoins de la population. »

*Richard Merlini, député de La Prairie*

« Grâce à l'appui du gouvernement à ce projet, les citoyens de Mont-Saint-Hilaire pourront bénéficier d'une infrastructure moderne et de qualité. La collaboration entre le gouvernement et la municipalité donne des résultats concrets pour la population et est une excellente nouvelle pour la Montérégie. »

*Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie*

« Le gouvernement du Québec travaille dans un esprit de collaboration avec les municipalités pour qu'elles puissent renouveler leurs infrastructures publiques. Ce projet est une illustration de la relation de partenariat qui unit les municipalités et le gouvernement en faveur du développement de toutes les régions du Québec. »

*Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal*

« Je me réjouis de l'appui du gouvernement du Québec à la réalisation de ce projet qui permet à ma municipalité de renouveler ses infrastructures et d'offrir des services essentiels à la communauté. »

*Yves Corriveau, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire*

**Faits saillants**

- L'aide financière provient du [Programme d'infrastructures Québec-Municipalités \(PIQM\) – volet Réfection et construction des infrastructures municipales \(RECIM\)](#), qui permet aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes, de réhabilitation, de conversion ou de réfection d'infrastructures municipales propres à assurer la pérennité des services aux citoyens.
- En vertu de ce programme, le coût maximal admissible du projet a été établi à 5 millions de dollars. La contribution financière du gouvernement du Québec s'élève à 2 750 000 \$ et la Ville complète le financement.
- Le Plan québécois des infrastructures 2017-2027 prévoit des investissements de 7 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). En ajoutant les contributions du gouvernement du Canada et des municipalités, ce sont 15 milliards de dollars qui seront investis dans les infrastructures municipales au Québec au cours des dix prochaines années.

### Liens connexes

Pour obtenir plus d'information sur le PIQM – volet RECIM, visitez la section Infrastructures du site Internet du MAMOT : <http://www.mamot.gouv.qc.ca/infrastructures/programme-dinfrastructures-quebec-municipalites-piqm/piqm-volet-5/>

Plan québécois des infrastructures 2017-2027 :  
[https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget\\_depenses/17-18/infrastructuresPubliquesQuebec.pdf](https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/17-18/infrastructuresPubliquesQuebec.pdf)

Pour en savoir plus sur les activités du MAMOT, suivez-nous sur les médias sociaux :



<https://www.facebook.com/AffairesMunicipalesOccupationTerritoire/>



<https://twitter.com/MAMOTQC>

– 30 –

#### Sources : Marie-Ève-Pelletier

Directrice des communications  
 et attachée de presse  
 Cabinet du ministre des Affaires  
 municipales et de l'Occupation du  
 territoire, ministre de la Sécurité publique  
 et ministre responsable de la région de  
 Montréal  
 418 691-2050

#### Alexandre Lampron

Attaché politique  
 Bureau de circonscription  
 du député de La Prairie  
 450 619-7313

#### Information : Pierre-Luc Lévesque

Relationniste de presse  
 Direction des communications du  
 ministère des Affaires municipales  
 et de l'Occupation du territoire et du  
 ministère de la Sécurité publique  
 418 691-2015, poste 3746

#### Véronique Robert

Agente de communication  
 Ville de Mont-Saint-Hilaire  
 450 467-2854, poste 2289